



09/02/2021

COMMUNIQUE DE PRESSE

VILLE DE MONTIVILLIERS

CONSEIL MUNICIPAL DE FEVRIER

Réunis ce lundi 8 février à l'occasion du conseil municipal, lors d'une séance retransmise en direct via le site internet et la chaîne YouTube de la ville, les élus de Montivilliers ont eu à voter sur une série de délibérations ayant trait à la vie de la ville. Création d'un nouveau poste de policier municipal, présentation du projet d'extension du tramway, soutien aux associations culturelles et sportives font partie des sujets inscrits à l'ordre du jour du conseil.

PRÉSENTATION DU PROJET D'EXTENSION DU TRAMWAY

En prévision du Conseil communautaire du Havre Seine Métropole qui se tiendra le 18 février et durant lequel un vote de principe sur l'engagement d'un projet de tramway sera soumis, le Maire Jérôme DUBOST a présenté un point d'information au Conseil municipal. Un travail important a été conduit par les élus montivillons, avec les services de la Communauté urbaine, pour aboutir à l'élaboration d'un nouveau scénario qui permettrait de réduire de manière notable le temps de trajet par rapport au projet de 2019. Les élus montivillons défendent une proposition de tracé à deux branches qui ferait partir le tramway de Montivilliers, au-delà de la gare, avant de desservir le cinéma Les Arts, l'hôpital Jacques Monod, Harfleur, le stade Océane, Graville puis la gare du Havre avant de repartir en direction des quartiers sud. Plus direct et plus rapide que celui présenté en 2019, cet itinéraire permettrait alors d'éviter que certains usagers ne se reportent vers la voiture individuelle et répondrait ainsi aux besoins d'un transport en commun propre et de qualité à l'échelle communautaire.

« Au-delà du type de transport, l'enjeu essentiel reste l'efficacité de l'offre de transport en commun, notamment sa rapidité. Si les grandes lignes de notre travail de réflexion et de propositions sont retenues, soit un temps de trajet autour de 22 ou 23 minutes, alors cela paraîtrait acceptable. Cette délibération de principe ne figera pas tout : elle lancera une phase d'études de terrain et de concertation avec les habitants, pour un projet de tramway qui serait mis en service au mieux à la mi-2027. Nous avons choisi de travailler à l'amélioration concrète du projet plutôt que de prendre le risque, en 2021, d'exclure Montivilliers de la réflexion, alors qu'aucune garantie n'était apportée sur l'avenir du train à moyen terme. Ce travail intense, nous l'avons mené avec patience et détermination pour ne pas prendre le risque de devoir choisir entre deux solutions inacceptables : un tramway trop long pour être attractif ou une desserte en train interrompue d'ici une dizaine d'année. Nous avons voulu éviter les erreurs commises en 2019. Nous connaissons dans quelques jours la rédaction de cette délibération de principe et nous verrons si nous avons été entendus, mais jusqu'alors, les signes sont plutôt positifs. Je tiens d'ailleurs à saluer la volonté du Président de notre communauté urbaine pour avoir permis ce travail et ces échanges. » a souligné le Maire, Jérôme DUBOST.

CRÉATION D'UN NOUVEAU POSTE DE POLICIER MUNICIPAL

Afin de répondre aux missions de sécurisation sur l'ensemble de Montivilliers, le Conseil municipal a décidé de créer un sixième poste de policier. Ce nouveau poste permettra d'étendre les capacités d'intervention de la police municipale, notamment en ce qui concerne les soirées et le samedi.

ACOMPTÉ DE SUBVENTIONS

Le vote des subventions aux associations pour l'exercice 2021 ne devant intervenir qu'au mois de mars 2021, le Conseil municipal a décidé de verser un acompte sur la subvention de fonctionnement à certaines associations sportives. Afin de leur éviter des problèmes de trésorerie, le Groupe Montivillon de Tennis, l'ALM Basket, l'ASM Football ainsi que l'Amicale des employés municipaux de Montivilliers recevront donc 25% de la subvention de fonctionnement qui leur sera attribuée pour l'exercice 2021.

AVANCEMENT DU PROJET DU FUTUR CENTRE COMMERCIAL BELLE-ÉTOILE

Le promoteur chargé du projet de construction du nouveau centre commercial de la Belle-Etoile, suite au sinistre du centre actuel en 2018, a annoncé avoir atteint le taux de commercialisation de 90% nécessaire à l'engagement du processus de construction. Malgré un contexte sanitaire qui ralentit les démarches et en dépit d'un contexte économique difficile, les choses avancent dans le bon sens.

Le prochain Conseil municipal aura lieu le 22 mars 2021, dans les mêmes conditions que celui du mois de février.

Contact presse :

Edwige CHAPELLE
Responsable du service Communication
Tél. 02 35 30 96 46 – 06 18 66 19 36
edwige.chapelle@ville-montivilliers.fr

Benoît BAUDU
Chargé de Communication
Tél. 06 26 66 81 12
benoit.baudu@ville-montivilliers.fr